

FOSSES-LA-VILLE

magazine

| Bulletin communal d'information | #4 | Juillet 2024 | www.fosses-la-ville.be |



FOSSES-ORBÉY : 50 ANS !



► Rue Hennevauche 16
à 5640 Mettet

🕒 Du lundi au samedi de 9h00 à 18h00
et le dimanche en saison de 9h00 à 12h00

MARIE-CÉCILE FLAMENT
AVOCAT



Urbanisme, environnement

Demandes de permis d'urbanisme ou d'environnement, assistance et défense lors des recours administratifs, régularisation, infractions urbanistiques et environnementales, pollution, conseil et contentieux liés aux opérations immobilières (vices cachés, éviction, troubles du voisinage, mitoyenneté, servitude,...)

☎ 0495 28 72 78 ✉ mcf@resolved.law

📍 Rue Saint Roch 31a • 5150 Floreffe

2^{ème} cabinet : **Resolved.**

DEEP IN
TREES



Rue du Try Al Hutte 26
5070 Fosses-La-Ville
T. 0473 28 05 93

WWW.DEEPINTREES.BE

T.V.A. BE 0779.250.092

contact@deepintrees.be

**ARBORISTE
GRIMPEUR
ELAGUEUR**

**ABATTAGE
DÉMONTAGE
D'ARBRES DÉLICATS
ELAGAGE
TAILLE DOUCE
HAUBANAGE
BROYAGE
DE BRANCHES
DESSOUCHAGE
PLANTATION
D'ARBRES ET DE HAIES
TRAVAUX FORESTIERS
ÉVACUATION DES DÉCHETS**



COMPTALENTIA
Expert-comptable Fiscaliste

0472 71 52 89
info@comptalentia.be

Rue de Floreffe 6

5150 Franière



Centre Funéraire Mathieu

Successeur Ets Preud'homme

- ORGANISATION COMPLÈTE DES FUNÉRAILLES ·
- MONUMENTS FUNÉRAIRES ET CAVEAUX ·
- FLEURS ·
- ARTICLES FUNÉRAIRES ·



PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE 24H/24, 7 JOURS/7



9 RUE DE L'ÉCOLE MOYENNE 13, FOSSES-LA-VILLE (À CÔTÉ DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE)

☎ 071 71 15 72 - 0495 24 78 84

✉ INFO@CENTREFUNERAIREMATHIEU.BE

🌐 WWW.CENTREFUNERAIREMATHIEU.BE

VASTE PARKING PRIVÉ
ACCÈS AUX PMR

SERVICES AUTOMOBILE

PneusGO

Castrol THULE point S

-10% SUR LES ENTRETIENS



LIQUIDATION
PNEUS DÉMO & LEASING
JUSQU'À 40%
D'ÉCONOMIE SUR
VOS PNEUS !

**LES MEILLEURS PRIX
DE LA RÉGION !**

**ENTRETIEN · SHOP · FREINS
GEOMETRIE · JANTES**

071 55 55 53

**CH. DE NAMUR II
FOSSES-LA-VILLE**

**OUVERT
DU LUNDI AU SAMEDI
DE 9H À 18H**

AGRÉÉ LEASING



PRÉPARE ET CHOISIS TON AVENIR !

Découvrez toutes nos options sur www.arfd.be

Dès la 3^e secondaire...

INFORMATIQUE DE TRANSITION

Développement web & Apps, codage... (7h d'info/sem.)

TRAVAUX DE BUREAU

Auxiliaire Administratif-ve et d'accueil

CEFA MULTIMÉDIA

Réparateur de PC, tablette, GSM...

CEFA HORTICULTURE



TEC ligne E86 venant de FOSSES-LA-VILLE vers FLORENNES. Temps de trajet : 14 min.



WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

CEFA



ATHÉNÉE ROYAL DE FLORENNES

Rue des écoles, 21 - 5620 Florennes • CONTACT : 071/68.83.23 - direction.florennes@gmail.com



Facebook : AR Florennes-Doische & CEFA Florennes
YouTube : Athénée Florennes-Doische-Mazée

WWW.ARFD.BE

www.la-romance.be



La Romance



RESTAURANT

Cuisine

7/7J de 11h à 22h

non Stop



SNACK
PETIT DÉJEUNER
BRASSERIE

à partir de 7h30



SERVICE TRAITEUR

Rue Riverre, 104 - 5150 FLOREFFE
Tél.: 081/44 69 66

dans ce numéro

6	<i>Editorial</i>	
7-8	<i>Informations</i>	Echos du conseil communal Etat Civil Informations brèves
9	<i>Culture</i>	Soirée de gala
10-11	<i>Enfance</i>	Petite enfance, grands moments
12-13	<i>Vie communale</i>	Noces d'or pour le jumelage
14-15	<i>Patrimoine</i>	Le Carillon Chapelle St Joseph à Le Roux
16-17	<i>Environnement</i>	Jour du dépassement
18-19	<i>Tourisme</i>	Agenda de l'été au Lac de Bambois Marché d'art et du Terroir
20	<i>Logement</i>	Information Logements
21-22	<i>Social</i>	Informations Conférence Harcèlement
23	<i>Rénovation urbaine</i>	Une opération qui avance bien

Votre collège communal :



Gaëtan de Bilderling
Bourgmestre

bourgmestre@fosses-la-ville.be
Officier d'Etat-civil, Personnel communal, Santé, Sécurité publique, Bien-être animal



Frédéric Moreau
Echevin

frederic.moreau@fosses-la-ville.be
Travaux, PCDR, Cimetières, Agriculture, Environnement, Energie, Gestion des salles communales, Informatique



Laurie Spineux
Echevine

laurie.spineux@fosses-la-ville.be
PCS, Logement, Habitat permanent, Personnes handicapées, Petite enfance, Extrascolaire, Associations caritatives, Communication



Bernard Meuter
Echevin

bernard.meuter@fosses-la-ville.be
ALE, Emploi, Commerce, Affaires économiques, Opération de rénovation urbaine, Culture, Sports, Jeunesse, Tourisme



Etienne Drèze
Echevin

etienne.dreze@fosses-la-ville.be
Finances, Enseignement, Affaires patriotiques, Cultes (Fabriques d'église, Collégiale, Laïcité)



Jean-François Favresse
Echevin

jf.favresse@fosses-la-ville.be
Urbanisme, Aménagement du territoire, Patrimoine, Politique des Seniors, Relations internationales (jumelages)



Bérangère Bouffieux
Présidente du CPAS

berangere.bouffieux@fosses-la-ville.be



Alors que l'été bat (enfin) son plein et que bon nombre d'entre vous vont profiter de vacances bien méritées, il est temps de se pencher sur les actualités qui animent notre commune. Les vacances, un moment tant attendu par chacun, offrent l'opportunité de se ressourcer, de découvrir de nouveaux horizons ou simplement de se reposer chez soi. Que vous partiez à l'étranger ou que vous préfériez explorer les richesses de notre région, j'espère que cette période estivale sera synonyme de détente et de bonheur pour vous et vos proches.

Parallèlement aux doux plaisirs estivaux, notre commune se prépare également pour un événement majeur : les élections communales. En effet, ces échéances représentent un moment crucial pour notre vie démocratique locale. Que vous soyez candidat ou électeur, je vous encourage à participer activement à ce processus démocratique et à faire entendre votre voix pour façonner l'avenir de notre commune.

Cependant, malgré l'effervescence des vacances et des élections, certains projets communaux ont été ralentis par un acteur imprévu : le mauvais temps de ces derniers mois. En effet, les intempéries ont retardé plusieurs chantiers. C'est le cas notamment des travaux d'aménagement du parc Winson, dont il a fallu reporter l'inauguration. Les conséquences de ces conditions météorologiques difficiles ne sont pas à négliger. Cependant, je tiens à saluer le travail acharné de nos équipes et des entreprises qui redoublent d'efforts pour surmonter ces obstacles et mener à bien ces projets essentiels pour notre commune.

En conclusion, en cette période estivale riche en événements, je vous invite à profiter pleinement de vos vacances, à vous impliquer activement dans les élections communales et à faire preuve de patience et de solidarité face aux aléas de travaux qui se prolongent. Notre commune regorge de ressources et de talents qui ne demandent qu'à s'épanouir, et c'est ensemble, dans l'union et la coopération, que nous pourrons construire un avenir meilleur pour tous.

Je vous souhaite à tous un été ressourçant, citoyen et solidaire.

Dr G. de Bilderling,
Bourgmestre



JUBILAIRES



Mr et Mme Brosteaux-Gillain - 50 ans de mariage

Mr et Mme Ernest-Donadello - 50 ans de mariage

Mr et Mme Romain-Noël - 70 ans de mariage



DÉCÈS

Fivet Christian, époux de Jassogne Annie, 72 ans, de Fosses-la-Ville, décédé le 17/04/2024

Brosteau Guy, 78 ans, de Fosses-la-Ville, décédé le 09/05/2024

Damanet Emile, époux de Piette Louise, 90 ans, de Fosses-la-Ville, décédé le 28/05/2024

MARIAGES

Charlier Robin de Fosses-la-Ville et Camberlin Eloïse de Fosses-la-Ville

Hautier Christophe de Fosses-la-Ville et Michiels Marie-Sophie de Fosses-la-Ville

Magnée Gautier de Fosses-la-Ville et Heldenbergh Laetitia de Chastre

Servais Léonard de Fosses-la-Ville et Linding Berthe de Fosses-la-Ville

Marique Sébastien de Fosses-la-Ville et Lurkin Géraldine de Fosses-la-Ville

Conformément à la législation relative à la protection des données à caractère personnel, aucune donnée n'est publiée sans un accord formel. Si vous souhaitez voir apparaître dans le Bulletin communal les informations relatives à une naissance, votre mariage ou un décès, il vous sera demandé de remplir un formulaire au service Etat civil/Population (ou via les pompes funèbres).

Les formulaires utiles sont téléchargeables via les QR codes ci-contre.

Autorisation de publication de décès



Autorisation de publication de mariage



Autorisation de publication de naissance



ÉTAT CIVIL

JUBILAIRES

La cérémonie protocolaire de mise à l'honneur des couples jubilaires, pour 50, 60, 65 et 70 ans de mariage, aura lieu à Sart-Eustache le dimanche 6 octobre 2024 et sera rehaussée par la participation de la SR Philharmonique de Fosses-la-Ville sous la direction de Céline Cauffriez. Messe d'action de grâce à 10h en l'église Sainte-Croix - Cérémonie protocolaire dans la salle communale, rue du Sartia à 11h15, suivie d'une réception.

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

Le Comité Royal du Souvenir de Le Roux qui est très actif au sein de notre entité notamment pour l'organisation des commémorations de la Belle-Motte à le Roux (les 17-18 août cette année) et celles du 11 novembre, avec leur traditionnel banquet (à la salle la Baillerie de Névremont cette année), recherche des bénévoles pour renforcer leur équipe.

En effet, comme dans de nombreux comités, les membres prennent de l'âge et la volonté est de perpétuer leurs activités. De plus, dans un souci de devoir de mémoire, il est important que des jeunes ou moins jeunes participent et s'investissent dans ces commémorations.

Sicelavousintéresse,vouspouvezcontacterlePrésident du Comité du souvenir Martin Chapelle (chapelle.martin080206@gmail.com).

SAVE THE DATE

Le traditionnel goûter des Aînés offert par la ville aura lieu le lundi 30 septembre à la Maison Rurale dès 14h30 et sera animé par Andrea Caltagirone.

Vous pouvez déjà vous inscrire auprès des responsables des associations d'aînés de l'entité ou auprès du service Aînés (Margaux Piette - tél : 071/12 12 40).

ENSEIGNEMENT

Depuis mi-mars, Mme Edith Want, directrice des écoles communales Fosses 1 (implantations de Le Roux et Vitrival) est remplacée par M. Bertrand Fourneau, qui nous vient du secondaire spécialisé.

Au 01 septembre 2024, Mme Edith quittera définitivement son poste en vue d'une prépension, puis d'une pension bien méritées.

Afin d'assurer son remplacement, nous avons lancé un appel à candidature et mi-juin, nous avons rencontré les différents candidat(e)s. Lors du Conseil communal du 24 juin, les conseillers ont validé la proposition du jury et marqué leur préférence dans la prolongation de l'expérience avec M. Bertrand, ce qui n'enlève en rien la qualité de certain(e)s autres candidat(e)s qui se sont présentés.

Nous lui souhaitons bonne continuation au sein de nos écoles communales et plein succès dans sa mission de directeur d'école.



SOIRÉE DE GALA

PRÉSENTATION DE LA SAISON 2024-2025

Une saison théâtrale chasse l'autre et l'année a été mise à profit pour collecter quelques pépites à travers les scènes de Wallonie et de Bruxelles.

Le résultat : une saison 2024-2025 à l'image d'un « cabaret des curiosités », pour découvrir le monde au travers des propositions scéniques atypiques, drôles et jouissives, parfois même interpellantes.

Il ne tient qu'à vous, cher public, de faire vivre ce « cabinet des curiosités des arts scéniques » et de le visiter par la porte de votre choix, sans oublier votre âme d'enfant, une touche d'audace et une bonne dose de fantaisie !

C'est pourquoi toute l'équipe du Centre culturel sera heureuse de vous accueillir le samedi 7 septembre 2024 à 20h30 pour notre soirée de gala de présentation de saison. Et pour bien terminer cette soirée, nous vous offrons le spectacle « Ma condition de mère...de » de Amandine Elsen, un spectacle inspirant et plein d'humour qui ne peut vous faire que du bien !

Le pitch du spectacle :

Vous sentez-vous parfois coupable de rêver de votre vie d'avant ? Celle sans vos enfants ?

Le temps d'une soirée, dites adieu à cette culpabilité et venez rêver avec Amandine, cette mère de deux enfants qu'elle aime plus que tout mais qui aimerait retrouver sa vie de femme, juste pour quelques instants, le temps de vous raconter ses rêves et de vous partager ses plans et quelques conseils avec humour.

Une enfance hors norme, un mariage pas toujours rose, une sexualité qui est passée de la fièvre du samedi soir à la vie est un long fleuve tranquille... Les sujets sont abordés sans tabou.

Amandine veut que ça bouge et vous le comprendrez vite, ne se laissera pas faire !

Soirée gratuite mais réservation obligatoire (QRcode ci-contre).

Et pour ceux qui le désire, notre brochure de saison sera disponible à l'Espace Winson dès la fin du mois de juin, ou en version numérique sur notre site internet.

Passez donc d'excellentes vacances et franchissez bien vite la porte de la Maison rurale pour découvrir tous nos spectacles 2024-2025 !



PARTAGES EN SAISON



BROCHURE SAISON 2024-25
Centre culturel de Fosses-la-Ville



PETITE ENFANCE, GRANDS MOMENTS !



Continuons le tour d'horizon de nos accueils extrascolaires

Dirigeons-nous vers notre petite école maternelle de Sart-Saint-Laurent

L'accueil du matin est le moment charnière entre la vie à la maison et le début de la journée à l'école, il se veut bienveillant et chaleureux. L'accueillante souhaite la bienvenue aux enfants, les invite à dire au revoir à leurs parents. Ensuite, ils vont déposer leurs collations et leur gourde sur l'étagère prévue à cet effet, avant d'enlever leurs chaussures et d'enfiler leurs pantoufles. L'apprentissage de l'autonomie se veut progressif et dans l'entraide, les grands aident les plus petits. Les enfants ont ensuite la possibilité de choisir entre plusieurs activités/jeux installés sur les tables en attendant l'arrivée de leurs institutrices.

Après une longue journée d'apprentissages, les enfants qui attendent leurs parents à l'accueil prennent le goûter. Les accueillantes profitent de ce moment de partage pour discuter avec les enfants du déroulement de leur journée et leur permettre d'exprimer leurs ressentis et leurs émotions.

Différents jeux sont suggérés aux enfants : des jeux d'imitation, de construction, de société, de coopération et également la

possibilité de faire des jeux libres.

Des bricolages et panneaux à thème sont également réalisés avec les enfants.

L'initiation au jardinage est suggérée aux enfants : plantation d'un avocatier, d'un citronnier, de fleurs et d'aromates dans les bacs de la cour. Ils adorent cela !

Au mois d'avril, les accueillantes ont organisé un goûter avec les parents, ce fut un réel succès et un super moment d'échange.

Direction Sart-Eustache où l'on aime jouer dehors !



Le matin, les enfants commencent la journée tout en douceur dans une ambiance calme et chaleureuse.

Dès que le temps le permet, des activités en extérieur sont proposées : jeux de ballons, jeux réalisés avec du matériel de récupération, jeux d'imitations, utilisation des vélos. Les enfants profitent également du petit jardin aménagé où ils peuvent s'amuser sur les structures de jeux ; on y nourrit les poules aussi.

Quand le temps est maussade, on profite de la grande salle pour se défouler.

Des bricolages, des jeux de société sont également proposés aux enfants.

Ah oui ! Nous allons oublier... A Sart-Eustache, ils ont la chance d'avoir un kicker dans leur local, trop cool !

Fruit ton 4H

Depuis le mois de mai, le service extrascolaire propose un fruit, le mardi vers 16h00 dans chaque école de l'entité qui organise un accueil extrascolaire. Les enfants sont enchantés et réclament leur fruit de semaine en semaine !

Depuis sa mise en place, ce projet a permis aux enfants de découvrir : les poires, les clémentines, les pêches plates et les bananes. Les nectarines et autres abricots leur seront proposés avant l'été.



Ateliers d'éveil musical

Le service Petite Enfance vous informe que les ateliers d'éveil musical reprendront dès le mois d'octobre 2024. Ceux-ci sont le fruit d'un partenariat entre la ville, le centre culturel et les Jeunesses musicales de Namur.

Venez profiter d'un vrai moment de détente, de rire et de partage avec votre bout'chou lors des ateliers COCCY-NOTE (0-3 ans) ou la possibilité d'initier votre enfant à la musique en compagnie d'autres enfants lors des ateliers KID-DYNOTE (3-6 ans). Ils auront lieu à la Maison Rurale située au 22, rue Donat Masson, 5070, Fosses-la-Ville.

Voici les nouvelles dates (sous réserve d'un éventuel changement) :

- 1^{ère} session (d'octobre 2024 à février 2025) : 12/10 ; 09/11 ; 16/11 ; 30/11 ; 14/12 ; 11/01 ; 25/01 ; 08/02
- 2^{ème} session (de février 2025 à juin 2025) : 22/02 ; 15/03 ; 29/03 ; 19/04 ; 26/04 ; 17/05 ; 24/05 ; 14/06

Tarif : 80 euros par session de 8 samedis (réduction de 20 euros pour les résidents de Fosses)

Inscriptions : sur le site <https://www.jeunessesmusicales.be/namur/ateliers/fosses/>.

Si vous êtes intéressés à les éveiller musicalement le samedi matin, inscrivez-vous rapidement car les places

sont limitées et partent très vite.

Vous désirez en découvrir un peu plus !

Vous avez accès à une vidéo et d'autres informations sur le site Web de la commune à l'adresse suivante :

<https://www.fosses-la-ville.be/ma-commune/pole-services-generaux/enfance-education/petite-enfance-1/ateliers-deveil-musical>

Au plaisir de vous accueillir dès le mois d'octobre.

Dépistage visuel

Des séances gratuites à l'administration subrégionale de Namur, en juillet et août.

Le dépistage visuel est un examen préventif et indolore qui prend peu de temps (un quart d'heure). Il est réalisé par une assistante technique en ophtalmologie.

Au plus tôt on dépiste un trouble de la vue chez l'enfant, au plus tôt on peut le traiter et meilleurs sont les résultats.

Tous les enfants entre 2 et 5 ans qui n'ont pas été dépistés, accompagnés d'un adulte muni du carnet de l'enfant.

A l'ASR de Namur : Rue de Coquelet 134 - 5000 Namur

ENTRE 9H00 ET 16H00 - Jeudi 11 juillet - Vendredi 12 juillet - Lundi 15 juillet - Mercredi 21 août - Jeudi 22 août

NOCES D'OR POUR

A l'occasion du jubilé du jumelage, 40 Orbelaises et Orbelais ont fait le déplacement à Fosses-la-Ville les 25 et 26 mai dernier.

Les comités et les services de la Ville ont travaillé d'arrache-pied pour leur réserver un accueil qui restera longtemps gravé dans leur mémoire. La plupart ont logé dans les familles d'accueil de l'entité. Le samedi, après un repas au WOK Classic, les invités prenaient place dans les remorques des vieux tracteurs de Sart-Eustache pour une visite culturelle pour découvrir d'autres facettes de notre entité: la nécropole de la Belle-Motte à Le Roux, les carrières d'Aisemont (Carmeuse), la chocolaterie Chantal Florent, ReGare et la microbrasserie de Névremont.

Ces expéditions ont connu un franc succès grâce à l'implication des comités et associations de la ville et des villages. Le soir, un banquet dansant animé par Fabrice Defrene était organisé par le comité au Centre sportif de Sart-Saint-Laurent.

Le dimanche rassemblait les marcheurs de l'Etat-Major de la Marche St Feuillen, la batterie des Tchôds-Tchôds, les Sapeurs-Pompiers d'Orbey et de notre zone Val de Sambre, les musiciens de la SR Philharmonique sous la direction de la Cheffe Céline Cauffriez, les autorités communales et municipales et la population. D'autres acteurs de notre folklore, moins connu jusqu'ici de nos amis d'Orbey, ont également rejoint le défilé : Bacadam et ses danseuses, et le géant Mazarac de Le Roux et ses accompagnants. Une première halte au square Chabot, marquée par un moment de recueillement avec dépôt de fleurs, a mis en avant les anciens du jumelage autour du sapin des Vosges et du monument du 35^{ème} anniversaire.

Après une évolution en ville, le cortège a rejoint la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville à l'Espace Winson. Le Bourgmestre et le Maire ont prononcé leurs allocutions avant de procéder aux échanges de cadeaux et à la signature de renouvellement des vœux de la charte qui nous uni depuis 50 ans. La Ville a offert à la Mairie d'Orbey une oeuvre de notre artiste Dolorès Ingels, originaire de Vitryval, représentant la collégiale Saint Feuillen sous un ciel de tempête. Un banquet a clôturé le week-end à la Terrasse des Compagnons.

Une délégation de la Ville et du Comité de Fosses seront présents, comme chaque année, le 13 juillet à Orbey à l'occasion des festivités de la fête nationale française. Un big up merci à toutes celles et à tous ceux qui se sont impliqués dans la réussite de ce très beau week-end !

Discours de Mr Guy Jacquey, Maire d'Orbey

Chers amis Fossoises et Fossois, chers amis Orbelaises et Orbelais.

Je voudrais tout d'abord vous saluer très chaleureusement et vous remercier de nous accueillir aujourd'hui pour fêter ensemble le cinquantième anniversaire de notre jumelage. Anniversaire que nous avons fêté à Orbey l'année dernière et chez vous cette année, comme le veut notre tradition.

Rassurez-vous, je ne vais pas vous abreuver d'un long discours sachant que le principal est de passer de bons moments ensemble, des moments de souvenirs, d'amitiés, de convivialité et



UR LE JUMELAGE



de partage entre nos deux communes. Nous en avons vécu une belle démonstration hier soir.

Je tenais à te saluer très chaleureusement cher Gaëtan, ainsi que ton compagnon Xavier.

Saluer l'ensemble des échevins qui t'accompagnent ainsi que les élus du conseil communal et vos services. Heureux d'être à vos côtés ici à Fosses, dans votre salle communale.

Saluer également Géry Moreau, président du comité du jumelage, ainsi que tout son comité.

Saluer les membres de mon conseil municipal qui ont fait le déplacement et particulièrement Raphaël Hippert avec son comité de jumelage Orbey toujours aussi dynamique et engagé.

Enfin vous saluer vous tous, Fossois et Orbelais, en hommage à cette belle amitié qui dure depuis plus de cinquante ans.

Avant cela je voudrais que nous ayons une pensée chaleureuse et particulière pour ceux qui ont fait ce jumelage et qui malheureusement nous ont quitté. Je pense particulièrement à Jean Romain, René Schuster, mais aussi à Nelly Brogniez, Adelin, Mme Jadin, Lucien Boigelot, Marcel et Cécile Maire et tant d'autres comme Raymond Maire pour qui j'ai une pensée très émue.

Je voudrais aussi rendre hommage à ceux qui ont poursuivi ce beau chemin d'amitié et de partage, ton prédécesseur cher Gaëtan, Benoît Spineux, et mon prédécesseur, Jean Schuster.

Voilà chers amis, nous sommes arrivés aux noces d'or, cinquante ans de vie commune. J'oserai dire quel parcours magnifique entre nos deux entités marquées par la force de nos liens sincères et affectueux. Que de souvenirs, que de moments chaleureux et festifs, que de retrouvailles toujours aussi attendues avec envies et passions.

Mais comme promis pour ne pas être trop long, je m'arrêterai là dans mes propos mais en vous citant tout de même une pensée de Gandhi, pensée qui m'est chère tant elle me parle et me réconforte dans notre volonté d'humanisme, de partage et de vérité. Il disait en substance : Lorsque ce que l'on pense, lorsque ce que l'on dit, lorsque ce que l'on fait sont en harmonie, le bonheur vous appartient.

Oui, voilà cinquante ans que ce jumelage a été pensé, oui voilà cinquante ans que ce jumelage a été évoqué par nos prédécesseurs, oui voilà cinquante ans que ce jumelage a été fait et qu'il continue d'exister.

Oui, voilà cinquante ans que nous vivons ces moments pour le plus grand bonheur de nous retrouver aujourd'hui encore.

Alors ensemble, tous ensemble, continuons à oser construire notre avenir, celui qui mènera notre jumelage bien au-delà des cinquante ans.

Vive Fosses-la-Ville, Vive Orbey, et vive notre jumelage en faisant nôtre ces paroles d'une chanson de Stromae : Formidables, vous êtes formidables, ensemble nous sommes tous formidables !

Un peu avant la seconde guerre mondiale, le mécénat de Madame Delmotte-Lemaître a permis à la ville de Fosses d'acquérir des nouveautés en son sein. Parmi ces généreux dons figure, en 1934, un carillon de 19 cloches venant colorer de tintements joyeux le clocher séculaire de notre Collégiale Saint Feuillen.

Ce dernier fut inauguré par un carillonneur émérite de Malines. Durant de nombreuses années, plusieurs concerts vinrent égayer les rues du centre grâce à des instrumentistes Fossois ou étrangers renommés. Dans les années 80, on installe une automatisation afin de rythmer les heures et les demi-heures en écoutant l'air des Chinels. Le clavier vétuste et les fils métalliques rouillés du mécanisme amenèrent les amateurs à abandonner ce bel instrument.

Les travaux de réfection de la Collégiale de 2018 permirent de réparer le plancher de la tour et de rendre l'accès au carillon plus sécurisant. Trois amateurs locaux, Joris Gilson, Jean-François Favresse et Marc Buchet, décidèrent de remettre en état le mécanisme et proposèrent des concerts épisodiques à la Laetare, à Noël et lors des marchés artisanaux sur la place du Marché.

La fabrique d'Eglise a introduit une demande de subside au Collège communal et la société Baudri de Tellin fut chargée cette année de remettre en état tout le mécanisme et le clavier. Le vendredi 8 mars dernier, avant-veille de la Laetare, en collaboration avec le comité des Chinels, les trois artistes amateurs ont proposé un florilège des airs folkloriques fossois et wallons pour inaugurer le carillon rénové.

Le carillon a encore tinté de l'Hymne européen le jeudi 9 mai dernier, Journée de l'Europe (QR-code). Cela répondait à une demande de la Commission européenne à tous les carillons de Belgique, dans le cadre de l'année de la présidence belge de l'Union Européenne.



LE CARILLON DE LA COLLEGIALE

Un prochain concert aura lieu le dimanche 14 juillet de 12h à 13h dans le cadre du Marché d'Art et de Terroir organisé par le Syndicat d'initiative. Une autre prestation sera organisée cette année pour fêter les 90 ans de notre carillon.

Afin d'élargir le répertoire des morceaux, il faudrait ajouter quatre nouvelles cloches. Un appel est donc à présent lancé aux habitants et aux associations locales pour un mécénat, afin de soutenir l'acquisition des quatre cloches complétant les gammes et soutenir notre patrimoine campanaire local ! Si vous souhaitez y contribuer, vous pouvez déjà prendre contact avec Monsieur Francis Jaumotte (tél. 0472/29 51 96) ou Monsieur Richard Migeot (tél. 0478/88 85 11).

A Le Roux

A l'initiative des paroissiens de Le Roux, un artisan local, Freddy Delzant, a rénové les boiseries et remis en peinture la petite chapelle dédiée à Saint Joseph, rue Grande à Le Roux. La chapelle restaurée a été mise en valeur lors de la procession du Saint Sacrement du village et a été bénie par l'Abbé Willy Wele-Wele.

Le petit patrimoine est composé de petits éléments, construits ou naturels, qui agrémentent le cadre de vie et témoignent d'anciennes pratiques, notamment religieuses avec les chapelles et potales. Depuis plusieurs décennies, la Wallonie mène une campagne de protection du petit patrimoine populaire wallon (PPPW) et octroie des subventions pour la protection, la restauration et la valorisation de celui-ci. Toute personne physique ou morale de droit privé ou public (association, administration communale...) peut faire une demande de subvention sur base d'un projet qui sera analysé par l'Agence Wallonne du Patrimoine (AWaP).

Pour des travaux de restauration ou de valorisation, la subvention maximale est de 7500 €. Pour les actions collectives de mise en valeur et de promotion (éditions de brochures, panneaux didactiques...), la subvention maximale est de 2500 €. Lorsqu'il y a appels à projets à thème(s) défini(s) par le/la Ministre wallon(ne) du Patrimoine, le montant maximum d'aide est fixé à 15 000 €. Vous pouvez prendre connaissance de l'ensemble des modalités de cette aide sur le site de la Wallonie.



LA
CHRONIQUE
POLLEC

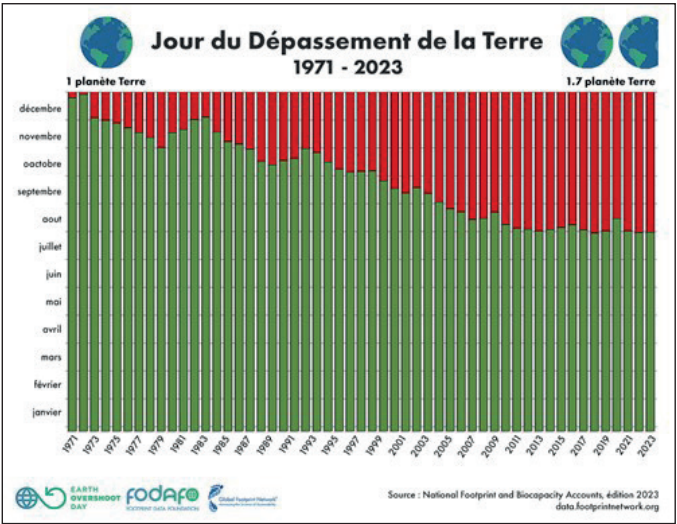
JOUR DE DÉPASSEMENT et épuisement des ressources naturelles

À l'heure où vous lirez ces lignes, peut-être que vous aurez entendu parler du « jour de dépassement » de la Terre, pour l'année 2024. Regardons ensemble ce qui se cache derrière cette notion, et pourquoi elle devrait nous interpeller.

Il est nécessaire de commencer par un brin de théorie ; le jour du dépassement, ou jour du dépassement de la Terre, correspond à la date de l'année, calculée par l'ONG américaine Global Footprint Network, en comparant la consommation annuelle de l'humanité en termes de ressources naturelles (ce que l'on appellera « l'empreinte écologique »), à la capacité de régénération de ces mêmes ressources par les écosystèmes présents sur la Terre (que nous appellerons « la biocapacité »).

Autrement dit, une fois passée cette date, l'empreinte écologique mondiale dépasse la biocapacité de la planète, et l'humanité puise alors des ressources à une vitesse qui n'est pas de l'ordre du « renouvelable à échelle humaine », épuisant les stocks et accumulant les déchets au-delà de leur seuil d'absorption, sur le reste de l'année en cours...

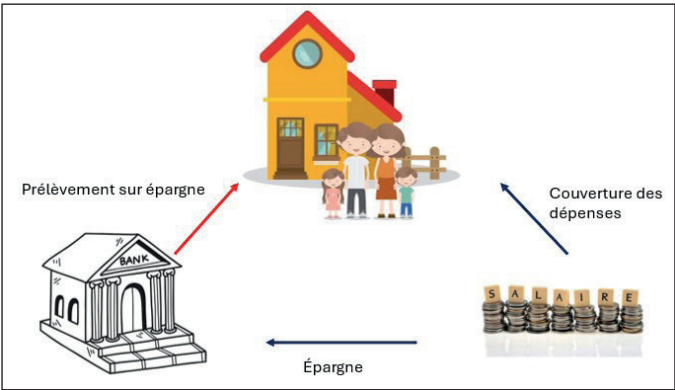
On peut voir sur l'illustration ci-dessous que, depuis les premières mesures (en 1971), le jour de dépassement n'a jamais cessé de tomber de plus en plus tôt, à tel point qu'aujourd'hui, il nous faudrait l'équivalent des ressources produites par 1,7 planète pour atteindre une situation d'équilibre entre le prélèvement et la reconstitution des stocks !



Comment se fait-il que je ne constate pas de réels changements dans mon quotidien après cette date ?

On peut légitimement se poser la question... En effet, une fois passée cette fameuse date, les rayons de nos supermarchés ne sont pour autant pas vides, les pompes de carburants ne sont pas taries et nos assiettes restent pleines !

La réalité est un peu plus complexe que cela, et pour bien comprendre, nous allons effectuer un parallélisme entre la situation à l'échelle d'un ménage et celle à l'échelle de notre planète bleue.



Cette première illustration nous montre une petite famille. Nous pouvons voir qu'elle dispose d'un revenu récurrent (salaire) pour entretenir ses divers besoins (nourriture, logement, trajets, habillement, loisirs, ...). Dans le cas où le salaire de la famille aurait été épuisé avant la nouvelle paie, celle-ci peut aller prélever des fonds sur son épargne, toujours pour subvenir à ses besoins.

Dans le cas où cette situation est sporadique, et que régulièrement, la famille réapprovisionne son épargne, il n'y a pas réellement de problème.

Maintenant, si le fait d'aller chercher des réserves sur son épargne devient systématique, sans jamais la réapprovisionner et que le salaire s'avère insuffisant, la situation risque de devenir compliquée une fois l'épargne totalement consommée... C'est exactement la même chose pour notre planète !

Au niveau mondial, les échelles de grandeur sont bien entendu plus importantes, mais l'idée reste la même : l'humanité dispose d'un « salaire » annuel sous forme de ressources naturelles qui peuvent être prélevées sans compromettre le renouvellement de celles-ci l'année qui suit, c'est ce que nous avons

appelé la « biocapacité » plus haut dans l'article.

Actuellement, le prélèvement (empreinte écologique) effectué par l'humanité dépasse la biocapacité, ce qui crée un déséquilibre. À l'instar de la famille fictive de la première illustration, l'humanité grignote son « épargne » sans jamais la réapprovisionner... Cela se traduit par une destruction des écosystèmes (déforestation, minéralisation des terres pour la construction, surpêche, épuisement des sols, ...).

En détruisant les écosystèmes, non seulement nous vivons « à crédit », mais la fragmentation et la détérioration de ces milieux engendrent une biocapacité et donc un quota de ressources renouvelables de plus en plus limité au fur et à mesure que les années s'écoulent !

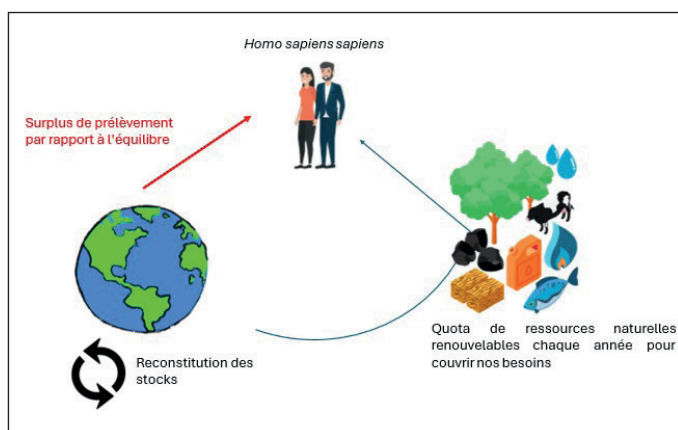
Il est capital de revenir à une situation d'équilibre, afin de ne pas compromettre notre approvisionnement en ressources écologiques, mais également pour préserver les différents services offerts par ces écosystèmes : ressources naturelles, régulation du climat et de la qualité de l'air, services culturels, écotourisme, ...

Comment faire pour diminuer son empreinte écologique ?

Diminuer son empreinte écologique, cela revient à réduire la tension liée à la demande humaine sur la nature. Celle-ci nous fournissant en nourriture, en bois de construction et de chauffage, en produits de la pêche, en surface pâturables et cultivables, et constituant également un puits de carbone pour fixer le surplus de CO₂ émis par nos activités, il est impératif de la préserver.

Voici quelques idées afin de réduire son empreinte écologique :

- Préférer la consommation de viandes et de produits de la pêche de bonne qualité, plutôt que d'en consommer en grande quantité
- Repenser sa manière de se déplacer en adoptant la mobilité douce et les transports en commun lorsque cela est possible
- Procéder à l'isolation de son logement et réduire ses besoins en termes de chauffage
- Réduire sa consommation de papier à la maison et au travail
- Favoriser les circuits courts pour les courses alimentaires, et s'interroger sur la provenance de nos aliments
- Réduire ses déchets et limiter au maximum le gaspillage alimentaire
- Recycler, revendre et acheter d'occasion nos objets permet de ne pas prélever de précieuses ressources naturelles pour en produire de nouveaux



- Utiliser des produits d'entretien écologiques comme le bi-carbonate de soude

Toutes et tous, nous pouvons faire la différence. Pour préserver notre environnement ainsi que la biodiversité, et afin de maintenir les divers services qui nous sont offerts par ces derniers, chacun de nos gestes compte.

Du nouveau sur le site web communal

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE PAGE PAEDC

Le PAEDC (Plan d'Actions en faveur de l'Énergie Durable et du Climat) est un document central, réalisé par la Commune dans le cadre de son adhésion à la Convention des Maires, et décrivant le parcours à suivre en vue de réduire les émissions de CO₂ de 55% à l'échelle de notre territoire.

Nous vous proposons une présentation des principales lignes de force de ce document et le contexte dans lequel il s'inscrit, au travers d'une page web flambant neuve, créée à cet effet et à retrouver sur le site internet communal.

Vous pourrez y trouver des informations et des illustrations présentant les avancées et les défis en matière de développement durable de notre belle Commune, ainsi que les actions prioritaires mises en œuvre par le coordinateur POLLEC (POLitique Locale Énergie Climat) pour rencontrer les objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques.

La page web se veut dynamique, et évoluera au gré des avancées dans les diverses actions prioritaires décrites.

Pour vous y rendre, rien de plus simple, veuillez scanner le QR-code ci contre. Bonne lecture !



L'AGENDA DE L'ÉTÉ AU LAC DE BAMBOIS



Le lac, sa plage, sa zone de baignade, sa cafétéria avec terrasses, ses jardins, sa nature enivrante... Venez en profiter cet été : les habitants de Fosses-la-Ville bénéficient toujours d'un tarif préférentiel sur l'entrée !

QUOI DE NEUF CÔTÉ ÉVÉNEMENTIEL ?

Les Apéros du Lac

19 juillet, 16 août et 20 septembre 2024

Lancés au mois de mai, les Apéros du Lac se poursuivent ! Le concept ? Un



vendredi par mois, le site prolonge ses horaires d'ouverture jusqu'à 22h pour vous permettre de profiter des plaisirs de la plage, en mode « apéro » : choix de cocktails et boissons apéritives, plateaux de dégustation, petite restauration par les Ateliers de Pontauray, installations cosy (transats, déco, éclairage, braséros) et concert. Tous les petits bonheurs des vacances, sans devoir parcourir des kilomètres !

L'entrée est gratuite à partir de 17h, sans réservation.

Exposition photo Agrinature

Du 1er juillet au 18 août 2024

Comme l'année dernière, dans le cadre d'une décentralisation du Festival International Nature Namur, le Lac de Bambois a le plaisir d'accueillir les beaux clichés lauréats du concours photo Agrinature 2023 pendant une bonne partie de l'été. Ils sont exposés dans la grande prairie des Jardins du Savoir : de quoi terminer votre promenade en beauté et en poésie...

La nuit des étoiles filantes

Samedi 10 août de 16h à 23h

Pour la toute première fois au Lac de Bambois, venez observer le ciel en cette nuit des Perséides, qui sera la plus propice pour admirer les étoiles filantes ! Dans la grande prairie des Jardins du Savoir, particulièrement épargnée par la pollution lumineuse, vous aurez tout le loisir de vous installer confortablement, les yeux levés vers la voûte céleste.

Au programme :

- Ateliers, bricolages et expériences pour mieux comprendre les astres.
- Présence des astronomes amateurs d'AstroNamur, avec leurs lunettes astronomiques, pour vous guider, vous informer et vous faire rêver.
- Projection d'une carte du ciel en temps réel, sur écran géant, avec explications.
- Jongleur de feu.
- Petite restauration.

Un événement organisé en collaboration avec le Centre de culture scientifique de l'UBL et AstroNamur ASBL.

Entrée gratuite dès 16h par la rue du Point d'Arrêt, sans réservation.



MARCHÉ D'ART ET DE TERROIR DE FOSSES-LA-VILLE

Dimanche 14 juillet 2024

Le dimanche 14 juillet 2024 se tiendra le Marché d'Art et de Terroir de Fosses-la-Ville. Le Syndicat d'Initiative, les commerçants du centre de Fosses et les artisans locaux vous donnent rendez-vous de 9h à 17h sur la Place du Marché pour une journée placée sous le signe de la fête et de la convivialité !

Au programme : un concert de carillon donné depuis la collégiale Saint-Feuillen, une animation musicale, des activités pour enfants, des bars et de la petite restauration. Un événement à partager en famille ou entre amis.

Informations pratiques

Quand ? Le dimanche 14 juillet 2024 de 9h à 17h

Où ? Sur la place du Marché à Fosses-la-Ville

Par qui ? Organisé par le SI de Fosses-la-Ville

Avec le soutien de l'Administration communale de Fosses-la-Ville

Plus d'infos ? +32(0)71 77 25 80 ou tourisme@fosses-la-ville.be



Rappel de la réglementation en matière de contrôle des installations électriques pour les habitations

Sur le marché immobilier, 9 habitations sur 10 ne sont pas conformes en matière d'installation électrique et de nombreux accidents domestiques sont à déplorer chaque année. Outre la mise en danger de la sécurité des personnes, une mauvaise installation électrique peut également endommager vos équipements électriques et électroniques.

Or, il est important de rappeler les cas où le contrôle des installations électriques par un organisme de contrôle agréé est obligatoire :

- Lors de la vente d'une habitation (pour les installations placées avant le 1er octobre 1981). Si elle n'est pas conforme, il ne vous est pas interdit de vendre votre maison. Le rapport d'inspection n'a qu'une utilité informative pour le futur acquéreur qui achètera le bien en connaissance de cause. Il devra, par ailleurs, mettre le bien en conformité dans les 18 mois qui suivent l'acte de vente ;
- Avant la mise en service d'une nouvelle installation électrique ;
- Si vous agrandissez ou étendez

votre installation électrique existante (création d'une extension ou placement de panneaux solaires par exemple) ;

- Lors de la mise en place d'une installation électrique temporaire (pendant la réalisation de travaux, etc.).

Concernant les biens en location, si l'attestation de conformité électrique est encore valable, il n'est pas nécessaire de réaliser un nouveau contrôle. Cependant, l'attestation de conformité est indispensable car elle prouve que le bien répond à tous les critères pour pouvoir être loué et elle dégagera la responsabilité du propriétaire en cas de sinistre.

De plus, comme mentionné dans le Règlement Général des Installations Electriques (RGIE), après le contrôle de conformité, les installations électriques doivent faire l'objet de visites de contrôle en respectant au moins les périodicités suivantes :

- Tous les 25 ans pour les installations électriques domestiques ;
- Annuellement pour les installations électriques transportables, mobiles ou temporaires (conteneurs ou cabines sur chantiers, etc.) ;
- Tous les 5 ans pour les parties

communes des ensembles résidentiels (couloirs, cages d'escalier, parkings, etc.) ainsi que les locaux techniques (chaufferie, machinerie d'ascenseurs, etc.).

Que risque un propriétaire si son installation électrique n'est pas conforme ?

En plus du risque de se voir affliger une amende théorique du SPF Economie, le propriétaire qui ne se met pas en règle devra s'attendre à des problèmes avec sa compagnie d'assurances en cas de sinistre.

Vous trouverez les coordonnées d'un organisme de contrôle agréé près de chez vous sur le site <https://organisme-controle-agree.be>

Référente logement : Céline Pirmez
logement@fosses-la-ville.be
071/12.12.40



LE BAR À SOUPE

Depuis janvier, le Bar à soupe s'est tenu à 30 reprises, les mardis et jeudis au Tour de table. Monica, Bernadette et Kathy, les bénévoles de la Croix-Rouge, donnent de leur temps pour offrir à chacun une bonne soupe, très nourrissante, toujours décorée et parfois accompagnée d'un toast garni. Une fois par mois, la soupe est remplacée par un plat gourmand !

Certains jours, il aura fallu jouer à la chaise musicale pour asseoir les 30 personnes présentes en même temps ! Au total, une soixantaine de personnes s'y sont rencontrées.

On s'y retrouve aussi pour papoter, écouter une bonne blague, s'échanger des informations, ...

Qu'on y vienne à pied, à vélo, en scooter, en bus, en voiture ou en taxi social, tout le monde est le bienvenu.

Le mardi dès 10h30, « La Pause » permet également d'accéder à l'Espace Public Numérique ou de poser des questions ou discuter. Il est bien sûr possible de venir y boire un café et manger un biscuit (ou deux...)

Un jeudi par mois, une fois les bols débarrassés, les jeux de société sont installés. Oubliez les jeux de l'oie ou de dada : Jean-Marc nous surprend avec ses jeux originaux, coopératifs et drôles !

Veuillez noter que le Bar à soupe prend des vacances durant les congés scolaires et reviendra le 3 septembre.

Plus d'informations auprès des animatrices du Plan de Cohésion Sociale (Margaux PIETTE: 0472/03 51 35 ou Sandrine JACQMAIN 0497/43 70 31) ou au CPAS (071/12 12 81)

Handycity est un label qui vise à encourager les communes qui travaillent l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leurs différentes compétences transversales.

Chaque initiative, petite ou grande, peut contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap, de vie de tout un chacun.

Dans ce processus, Esenca s'adapte aux réalités des communes tant qu'elles veillent à incorporer, avec un soin particulier, une dimension « personnes en situation de handicap » dans les différents projets concernant l'ensemble de la population.



Handycity est une reconnaissance du travail accompli par les communes pour leurs actions inclusives. Il est remis tous les 6 ans (ou non) aux communes signataires de la Charte qui ont introduit un prébilan à mi-mandat et leur candidature au Label.

Cette année, la commune de Fosses-la-Ville a obtenu avec fierté ce Label Handycity et cela pour la quatrième fois consécutive !

APPEL À BÉNÉVOLES

Vous avez du temps ?

Vous avez envie d'aider ?

Alors, rejoignez-nous en tant que bénévole au Réseau de Solidarité Fossois !

Le Plan de Cohésion Sociale (PCS) de Fosses-la-Ville met actuellement en place un réseau de solidarité destiné à créer du lien et de l'entraide entre les citoyens.

De plus en plus de personnes se sentent seules ou isolées, ou perdent petit à petit leur autonomie

Le Réseau de Solidarité Fossois a pour objectifs :

- La lutte contre la solitude et le sentiment d'abandon
- Le soutien moral en cas de besoin
- La (re)création des relations de voisinage et du lien social en général
- Le renforcement de la cohésion sociale
- Le relais vers les services utiles

Concrètement, les bénévoles assureront régulièrement auprès de ces personnes une présence de temps en temps, une visite amicale, une écoute attentive permettant un partage mutuel d'expérience.

Une petite formation vous sera proposée au début de votre engagement.

Intéressé(e) par donner une ou plusieurs heures de votre temps pour réaliser avec nous ce bel objectif ?

Renseignez-vous en téléphonant au 0497/43.70.31 ou au 0478/31.34.84. ou en nous contactant par mail à l'adresse sandrine.jacqmain@fosses-la-ville.be

LE RÉSEAU DE SOLIDARITÉ FOSSOIS EST LÀ POUR VOUS !

Envie d'un moment de convivialité, d'échange ?

Envie d'une présence de temps en temps ?

Envie d'être écouté(e), de partager ?

De discuter, de jouer à des jeux de société, de prendre un thé ou de sortir se promener ?

Alors n'hésitez pas, contactez-nous et on en parle :

Service du Plan de Cohésion Sociale de Fosses-la-Ville
0497/43.70.31. sandrine.jacqmain@fosses-la-ville.be



UNE CONFÉRENCE SUR LE HARCÈLEMENT

Création du CRIH

- 12 ans d'expérience en matière de prévention et le constat que la prévention seule ne peut suffire.
- En 2019, création du service SOPHIA qui était une réponse expérimentale à la problématique de la prise en charge du harcèlement.
- En un an, SOPHIA fut débordé par les demandes d'intervention et de suivi.
- 2022 : Création du CRIH pour pouvoir répondre aux demandes qui étaient faites au service et étendre le territoire couvert.
- Une promesse simple : que tout enfant, parent ou professionnel confronté à un problème de harcèlement des jeunes trouve une aide rapide.



de parents d'enfants victimes.

Le réseau PSY-NAM était également présent afin

d'expliquer les prises en charge possibles par des psychologues conventionnés.

Organisée au départ dans le cadre d'une action de soutien à la parentalité, cette conférence s'est adressée à la fois aux parents et professionnels du secteur de l'enseignement. Les deux publics ont répondu présents, et particulièrement les enseignants, directions et éducateurs scolaires.

Les participants ont également manifesté leur intérêt pour des futures conférences, sur d'autres thématiques, comme l'utilisation des écrans chez les

enfants, le développement global de l'enfant, l'alimentation, le sommeil...

Le Plan de cohésion sociale et le service Petite enfance vous informeront des prochaines conférences qui seront organisées sur l'un ou l'autre de ces thèmes dans les prochains mois.

A venir également : un montage est en cours de réalisation afin de vous proposer, sur le site internet de la Ville et sa chaîne YouTube, la possibilité de revoir la conférence sous forme de microcapsules vidéo, qui seront également diffusées via les réseaux sociaux.

Une brochure informative a été réalisée, reprenant les différents services qui peuvent intervenir ainsi que des adresses utiles. Elle sera également disponible sur le site.

Le 28 mai dernier, plus de 70 personnes ont assisté à la conférence sur le harcèlement scolaire, organisée au sein de la Maison rurale par le Plan de cohésion sociale et le service Petite enfance.

Animée par le Centre de référence et d'intervention harcèlement (CRIH) et l'Asbl « Les mots de Tom », la conférence a permis aux auditeurs de bénéficier de l'expertise, tant professionnelle que personnelle, de ces intervenants. Ils ont amené des pistes et des outils pour apprendre à (ré)agir dans des situations de harcèlement. Lors de cette soirée, il y a eu aussi des témoignages poignants

Rénovation urbaine : UNE OPÉRATION QUI AVANCE BIEN

Une phase importante vient d'être franchie dans le cadre du projet des 2 places ! En effet, le Conseil communal a approuvé, le lundi 24 juin dernier, le projet définitif de ces aménagements prévus depuis longue date. Dès lors, dans la bonne continuité de la procédure pour l'obtention de la subvention, celui-ci sera envoyé au SPW pour validation.

Auparavant, en date du 10 janvier 2024, l'Administration communale a reçu un courrier du SPW notifiant l'arrêté ministériel octroyant une subvention à la Ville en vue de la réalisation de l'opération de développement urbain pour un montant de 2.052.046,22 € selon un calcul détaillé. Une réunion du comité de suivi a déjà eu lieu pour présenter les 2 projets du dossier simplifié. Il s'agit :

- L'Aménagement de la Place du Centenaire ; projet issu d'une revitalisation urbaine (partenariat public-privé) ;
- De la création d'un Espace couvert polyvalent, en lieu et place de l'ancien Hôtel de Ville (comme envisagé dans le projet initial des 2 places).

Voici concrètement la description des auteurs de projet du bureau Atelier paysage, telle que présentée en Commission de Rénovation urbaine et en séance du Conseil communal :

AMENAGEMENT DU CENTRE ANCIEN DONT LES PLACES DU CHAPITRE, LE PARVIS DE LA COLLEGIALE ET LA PLACE DU MARCHÉ ET CREATION D'UNE HALLE COUVERTE POLYVALENTE

Les espaces publics dans le cœur médiéval de Fosses la ville ont été soumis à la pression des voitures pour ressembler petit à petit uniquement à des rues et des parkings en asphalte.

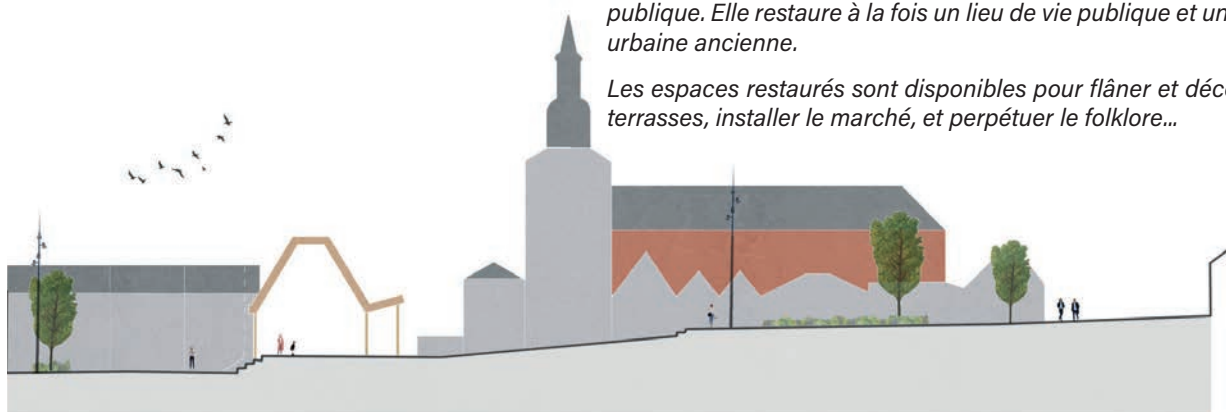
Le déménagement des fonctions institutionnelles de l'ancien hôtel de ville permet d'envisager dans le cadre de la rénovation urbaine, une restauration profonde de ces espaces pour redonner un caractère prioritairement piéton au centre avec des lieux d'accueil et de convivialité pour tous.

Ce travail consiste principalement à restaurer un tapis de sol de qualité en pavés de pierre et briques de terre cuite qui va à la fois unifier le cœur des places aux ruelles et identifier les sous espaces qui le composent.

Des massifs fleuris et quelques arbres retrouvent place dans la ville pour animer les saisons et lutter contre les îlots de chaleur.

Au centre, l'ancien hôtel de ville est démonté pour laisser place à une nouvelle halle publique. Elle restaure à la fois un lieu de vie publique et un lien physique dans la trame urbaine ancienne.

Les espaces restaurés sont disponibles pour flâner et découvrir, se rencontrer sur des terrasses, installer le marché, et perpétuer le folklore...



Numéros utiles

ADMINISTRATION COMMUNALE

Espace Winson- rue Donat Masson, 22
- ouvert de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 (fermé au public le mardi et le vendredi après-midi) - 071 12 12 40

- Service Citoyenneté (population, état civil, passeports, permis de conduire, casier judiciaire) ouvert les 1er et 3e samedis du mois, de 9h00 à 12h00, sur rendez-vous.
- Service Travaux - chaussée de Charleroi, 14 - ouvert de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 (fermé au public le mardi et le vendredi après-midi) - 071 71 31 31
- Service Urbanisme - fermé au public les après-midi sauf le mercredi

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Le service est accessible du lundi au vendredi sur rendez-vous. Espace Gailly, rue Saint-Roch 16a à 5070 Fosses-la-Ville. 071 71 34 36

PARC À CONTENEURS

Rue de Falisolle 39 - 5070 Vitruval

071 71 30 56 - 0471 87 64 87

Le Parc à Conteneurs est accessible de 9h00 à 17h00. Fermé le lundi et dimanche.

CPAS

Permanences de 9 à 11h30 du lundi au jeudi et le vendredi de 9h à 11h30 uniquement pour les urgences.

Permanence allocation de chauffage le mercredi de 9h à 11h30.

071 12 12 81

ÉCOLES COMMUNALES

Fosses I (Le Roux, Vitruval)

Fosses II (Aisemont, Sart-Eustache, Sart-St-Laurent)

071 71 12 39

isabelle.bertinchamps@fosses-la-ville.be

1722

Une question, un problème qui ne demandent pas une intervention dans l'urgence ? Formez le 1722

CULTURE, TOURISME

- Centre culturel : 071 12 12 94
- Syndicat d'Initiative : 071 77 25 80

SANTÉ

- Garde médicale : 1733
- Pharmacie Graf-Lesoye (Avenue Albert 1er Fosses) : 071 77 17 77
- Pharmacie Boxus-Bouxin (rue du Postil 15 Fosses) : 071 71 11 08
- Pharmacie Dubois-Bajart (Chaussée de Charleroi 452 - Le Roux) : 071 71 15 74
- Pharmacie au Stock (Rue du Cimetière - Fosses) : 071 72 72 79
- Pharmacie de garde : 0903 99 000

SERVICES DE GARDE

Poste médical de garde : 1733 (les nuits

de 21h à 8h du lendemain matin et les samedis, dimanches et jours fériés légaux, de 8h à 21h) - Rue de Stierlinsart 39 à 5070 Bambois.

ENFANCE

- Service ATL: atl@fosses-la-ville.be
- Service Petite enfance: enfance@fosses-la-ville.be
- La crèche communale Le Cha-bo'T : 071 55 77 16
- L'École de Devoirs « Les Zolos » : 0491 39 38 62
- CONSULTATIONS ONE Anne-Catherine Coster rue Saint Roch 16b à 5070 Fosses-la-Ville 0499 99 81 12

SÉCURITÉ

- Zone de Police Entre Sambre et Meuse : 071 26 28 00 (non urgent)
- Zone de Secours Val de Sambre : 071 12 14 29 (non urgent)
- Gardiens de la Paix : 0479 79 36 71 - 0478 79 14 16

VOS AGENTS DE QUARTIER

- Chef de poste : INPP David Bordon-Kreserve - 0498 12 50 99
- Fosses Centre / Bambois : 0499 54 26 09
- Fosses Centre / Bambois / Haut-Vent : 0495 52 73 52
- Vitruval / Aisemont / Nèvremont : 0499 52 16 56
- Le Roux / Sart-Eustache : 0499 52 16 54
- Sart-Saint-Laurent : 0499 52 16 55



Sur internet :



Sur Facebook :



Sur YouTube :



Sur Instagram :





ERNNOUX

Antoine : 0496 02 76 26

Terrassement , Aménagements extérieurs, Drainage ...

**VOUS RECHERCHEZ DE NOUVEAUX CLIENTS,
DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS...**

**UN ÉVÉNEMENT, UNE PORTES-OUVERTES,
UN STAGE, DES INSCRIPTIONS ?**

RÉSERVEZ VOTRE PUBLICITÉ ICI,
CONTACTEZ
SEBASTIEN@IMPRIMERIE-DONEUX.BE
OU 0499 881 820

Apub x  **DONEUX**
IMPRIMERIE

24H/24



Funérailles J-F PESSIEUX

Funérarium
avec parking aisé
Fleurs
Articles Funéraires
Caveaux
Monuments funéraires

Organisation complète
de funérailles
toutes régions

0498 94 06 20



Funerarium

Rue des Six Bras, 37
5170 BOIS-DE-VILLERS
(Profondeville)
Tél. : **081 43 47 45**



Funerarium

Rue François Dive, 47C
5060 FALISOLLE
(Sambreville)
Tél. : **071 77 38 37**

jf.pessieux@gmail.com

MES MATÉRIAUX, C'EST TODI CHEZ ...



DELVAUX
MATÉRIAUX

POUR LES PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

Chaussée de Charleroi 161 à 5000 Namur
081/74.09.60
www.delvauxmatériaux.be

**MAUDOUX
VICTORIA**

**KINESITHÉRAPEUTE
GÉNÉRALE
URO-GYNÉCO-PÉRINÉO
RESPIRATOIRE**

0498 75 58 68
PLACE COMMUNALE 6
6250 PRESLES

Régine **ANSOTTE**



AVOCAT
Informeur • Conseiller • Défendre

Rue du Postil 1/1
5070 Fosses-la-Ville

071 77 30 13
071 74 26 53
r.ansotte@avocat.be



TITEUX SPRL
TOITURE

sprltiteux@gmail.com

Tél. **071 71 34 09**
Fax **071 71 43 36**

Rue des Quartiers 3
5070 Vitruval (Fosses-la-Ville)



Toiture Gil BAUFAY sprl

 0496 47 18 45

 gil.baufay@skynet.be

 Toiture Gil Baufay



**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
CARRELAGES - CHAPE - BÉTON
OUTILLAGE - BOIS**

www.materiauxgilot.be

contact@materiauxgilot.be

Rue Vigneron 22 A - 5060 FALISOLLE

Tél. 071 77 11 57



NEURONICS SA®

Sécurité et efficacité pour l'avenir:

Le cloud pour une comptabilité optimale

- Logiciels comptables Winbooks & Horus
- Logiciel Gestion/facturation ERP LOGISTICS et SILICON IOIS
- Services et Hébergements CLOUD Sécurisés
- Gestion des domaines et boîtes mails professionnelles
- Matériels informatiques, téléphonie et accessoires

WinBooks
An Exact Company

horus
software

 **WWW.NEURONICS.BE**

Place Joseph Meunier 13 - 5640 METTET
Chaussée de La Hulpe 177/6 - 1170 BRUXELLES

commercial@neuronics.be

071 72 76 29

Besoin d'un CONTAINER ?



Tarifs et réservation
en ligne sur
www.location-containers.be

081 73 37 37 | info@hublet-ets.be



AUTO-PNEUS JEREM

Route de Tamines 80 • 5070 Fosses-la-Ville
Tél. 071 71 27 22
auto.pneus.jerem@gmail.com

Le groupe nous rend plus fort.

www.eurotyre.com

Ouvert du lundi au vendredi 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Le samedi de 8h30 à 12h



ANTHONY COEKELBERGS sprl

CHAUFFAGE - SANITAIRE - ENERGIES SOLAIRES

Installation - Entretien - Dépannage



CHAUFFAGE

SANITAIRE

VENTILATION

CLIMATISATION

DEVIS GRATUIT

Sambreville
Fosses-la-Ville

info@anthonycoekelbergs.be

071 74 20 12



Consultations au
cabinet ou à votre
domicile

Au cabinet
Rue de la cure, 5 5190 Spy

A domicile
Sart-St-Laurent, Fosses-
la-Ville, Spy, Sambreville,
Florenne, et environs



Prise de rendez-vous en
ligne ou par téléphone
0472 08 70 94
Plus d'infos sur efkine.be

SaveTax

COMPTABILITÉ - CONSEIL - OPTIMISATION FISCALE

Votre comptabilité entièrement digitale,
accessible depuis votre PC & smartphone

www.savetax.be

Tel 081/396.396 ✓ Mail info@savetax.be

- ✓ Bureau Namur : Rue Hennevauche 14, 5640 Mettet
- ✓ Bureau Liège : Rue Guillemins 139, 4000 Liège
- ✓ Bureau BW : Allée du Bois de Berceuil 39, 1390 Grez-Doiceau

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR



LE PAIN
D'ANTAN

FOSSES-LA-VILLE

13/BC, Chaussée de Namur

Tel. : 071 496 733

lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR

